



Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

PERMANENCE SAINT-PIERRE
BP 4477 - 97500
SAINT-PIERRE ET MIQUELON
TÉLÉPHONE
05 08 41 99 98
TÉLÉCOPIE
05 08 41 99 97
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 73 03
TELECOPIE
01 40 63 78 74
ADRESSE ELECTRONIQUE
ecrire@annickgirardin.fr

BLOG
www.annickgirardin.fr

Saint-Pierre le 28 avril 2011

M. Jean-Régis BORIUS
Préfet de l'Archipel

SAINT-PIERRE

Monsieur le Préfet,

Même si elle était pourtant prévisible, la crise que subit aujourd'hui la filière pêche de l'Archipel plonge dans l'inquiétude une bonne partie des acteurs de ce secteur économique important, et notamment le premier maillon que sont les marins-pêcheurs.

Dans le cadre d'entrevues que j'ai voulu consacrer cette semaine au secteur de la pêche et de l'aquaculture, je les ai rencontrés. C'est donc au cours de ces entrevues que les armements et les marins de Saint-Pierre qui n'étaient pas en mer mardi dernier ont pu me faire part de leurs difficultés et de leurs fortes craintes pour la saison de pêche à venir.

En effet, les « Nouvelles Pêcheries » achetées récemment par la SAEML SIFPA ne devraient pas être en mesure d'ouvrir leurs portes dans l'immédiat et le dépôt de bilan de la société « Seafood » rend impossible toute activité de traitement sur le pôle Saint-Pierre.

Dans le même temps, le pôle Miquelon ne semble pas être en mesure d'assurer, en l'état, la totalité du traitement des espèces.

Quant à la solution « de secours », qui consiste à livrer chez nos voisins canadiens, elle n'est que palliatif et ne peut perdurer compte tenu des contraintes de temps et de coûts qu'elle engendre pour nos armements.

Les marins-pêcheurs, comme les salariés de « Seafood », sont donc demandeurs d'information sur l'état d'avancement des projets d'avenir des usines locales et souhaitent légitimement être associés et participer aux réflexions qui ne manqueront pas d'avoir lieu dans les semaines à venir sur l'ensemble de la filière halieutique et de sa reconstruction.

Je pense que, comme je l'ai fait, il serait opportun, Monsieur le Préfet que vous puissiez rencontrer ces hommes qui, eux aussi, ont leur vision des méthodes actuelles, un éclairage et des propositions à verser au pot commun d'une réflexion globale sur ce secteur.

Le travail que nous devons mener doit, pour être complet, inclure l'ensemble des acteurs de la filière, et c'est le cas des armements et de leurs équipages, qu'ils soient d'ailleurs, du pôle Miquelon ou du pôle Saint-Pierre.

Dans l'attente d'en débattre avec vous, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

Bien à vous,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by 'GIRARDIN' in a cursive script.

Annick GIRARDIN.